

Etape 2 Espinasses / St-Jean-Montclar

Serre-Ponçon Val d'Avance



Moment magique à l'automne (CDRP05)



Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h

Longueur : 17.0 km

Dénivelé positif : 802 m

Difficulté : Facile

Type : Étape

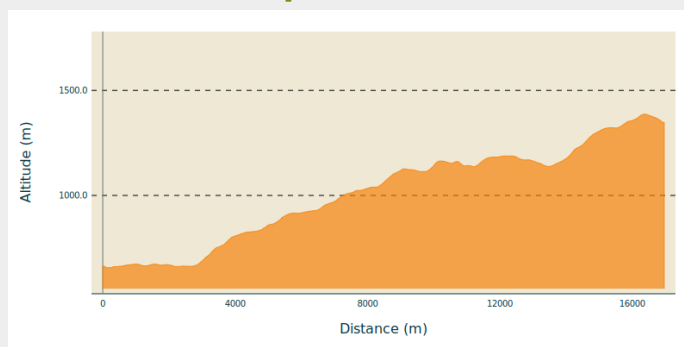
Itinéraire

Départ : Espinasses

Arrivée : Saint-Jean-Montclar

Communes : 1. Rousset


Profil altimétrique




Altitude min 659 m Altitude max 1374 m

1. De Espinasses à la Bréole

Quitter l'hôtel de la Poste, partir à gauche. Traverser les ponts de la Durance et de la Blanche avant de prendre une piste qui part sur la gauche. On rentre dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. A la première intersection, préférer prendre à droite sous les lignes électriques. (Risque de boue en prenant à gauche). Longer le lac artificiel d'Espinasses jusqu'à trouver un sentier sur la droite.

 Attention particulière aux baigneurs, méfiez-vous des changements brusques du niveau des eaux, nous sommes en aval du barrage de Serre-Ponçon. Remonter jusqu'à la route et prendre à gauche. Quitter la route et emprunter une piste à main droite qui longe un torrent. Retrouver la route et prendre à droite en direction de la Bréole. Rentrer dans le bourg.

2. De la Bréole à Saint-Jean-Montclar

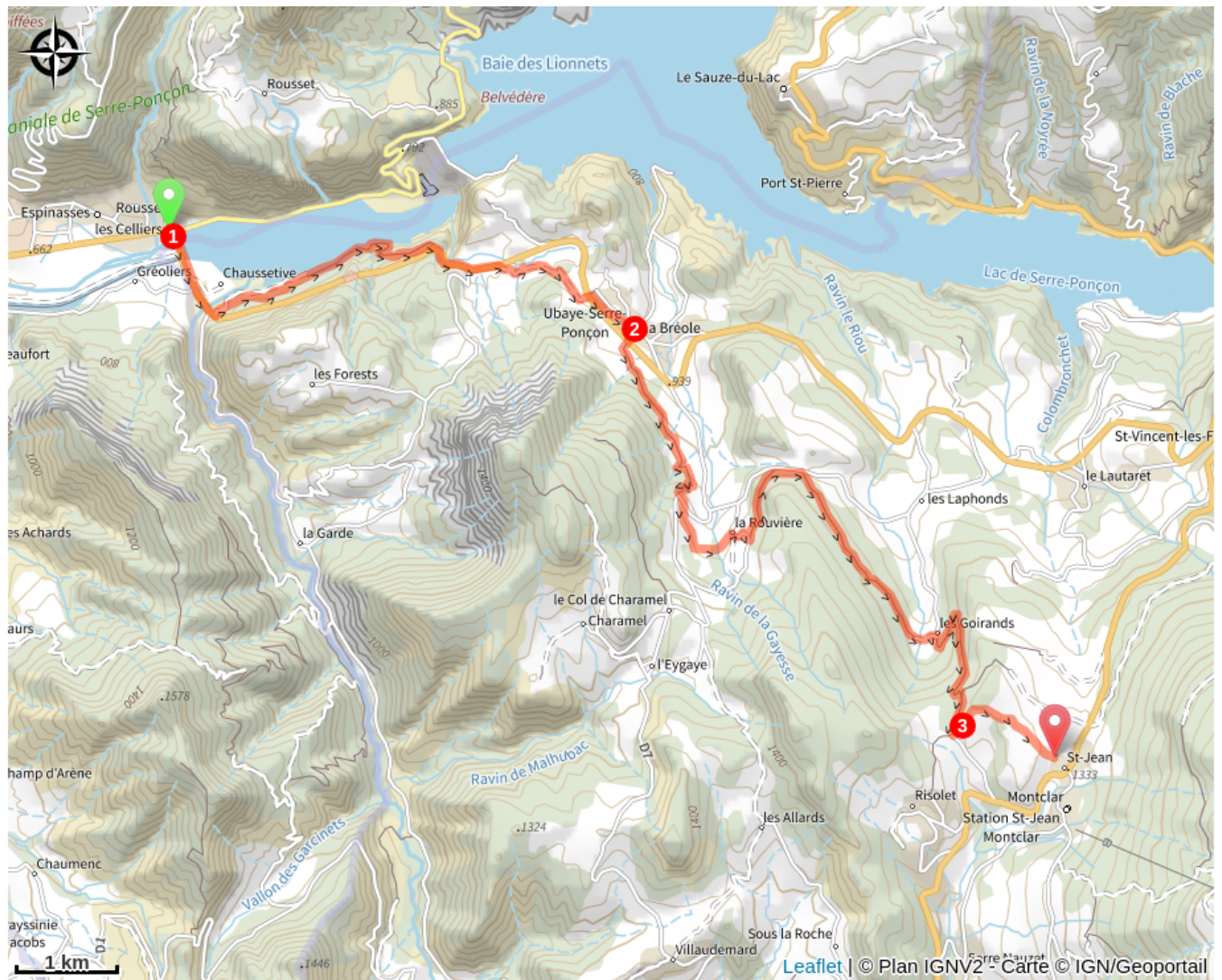
 Option pour la boucle de l'Escoubaye au niveau de la place de la Poste (panorama sur le lac).

Suivre le balisage jaune et rouge jusqu'à la place de la fontaine et prendre à droite en empruntant des escaliers. Traverser la route puis continuer sur la piste. Au carrefour, marqué par un cairn, prendre à droite et grimper par des lacets. Traverser le hameau de la Rouvière. Rentrer dans la forêt puis tourner à gauche à la première intersection à angle droit. A la deuxième partie de la Rouvière, prendre à droite. Puis sortir du hameau par une piste à gauche. Retrouver la route à l'oratoire de Costebelle et la quitter aussitôt en prenant à droite. Recommencer à grimper. Quelques trouées dans la forêt offrent un panorama sur Saint-Vincent-les-Forts. Arrivé aux Goirands, prendre à droite. Puis prendre la direction du lac de Saint-Léger

3. Du lac de Saint-Léger à Saint-Jean-Montclar

Descriptif en cours de création

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques